

Téléprocédure

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES RELATIVES AU PERMIS DE CONDUIRE SONT ACCESSIBLES EN LIGNE 24/24, 7J7 DEPUIS VOTRE DOMICILE



Pour :

- Une demande de permis de conduire suite à la réussite de l'examen
- Un renouvellement du permis de conduire (perte, vol, détérioration, avis médical)
- Une conversion du brevet militaire
- Une validation d'un diplôme professionnel
- ...



Pour des informations complémentaires contactez le 34 00 (0.06 €/min + prix d'un appel local)

Vous n'avez pas accès à internet ? Rendez-vous en points numériques :

- Préfecture d'**Amiens** 51 rue de la République 80020
AMIENS - 03 22 97 80 80, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

- Sous-préfecture d'**Abbeville** 19, rue des Minimes
80103 ABBEVILLE - 03 22 97 80 80
- le lundi de 8h30 à 11h45
- le mardi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15
- le mercredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30
- le jeudi de 8h30 à 12h00
- le vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15

- Sous-préfecture de **Montdidier**
41 rue Jean Jaurès MONTDIDIER -
03 22 97 80 22 du lundi au vendredi de
9h00 à 12h30

- Sous-préfecture de **Péronne**
25 avenue Charles Boulanger 80201
PERONNE - 03 22 97 80 05 du lundi au
vendredi, sur rendez-vous de 8h45 à
12h30 et de 13h45 à 16h15



Depuis le 6 novembre 2017, les guichets des cartes grises et des permis de conduire sont fermés